

DECISION DU PRESIDENT N° 2026-06
PRISE EN VERTU DE LA DELIBERATION N°2026-04-27 du 29
AVRIL 2026 PORTANT DELEGATION DE POUVOIRS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de voirie pour l'aménagement d'un chaucidou entre Maule et Mareil-sur-Mauldre

Le Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2026-04-27 du 29 avril 2026 chargeant Monsieur le Président de prendre les décisions prévues aux articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

CONSIDERANT que le marché public de travaux de voirie portant sur l'aménagement d'un chaucidou entre Maule et Mareil-sur-Mauldre a été attribué au groupement des entreprises EUROVIA ILE DE FRANCE SAS, rue Louis Lormand 78320 LA VERRIERE et ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF, 113 rue Jean Jaurès, 78131 LES MUREAUX par délibération n°2025-12-79 en date du 17/12/2025,

CONSIDERANT que l'article 7 de l'acte d'engagement relatif aux paiements fait uniquement mention de l'entreprise EUROVIA ILE DE FRANC SAS,

CONSIDERANT qu'il convient d'intégrer également l'entreprise JEAN LEFEBVRE IDF et de préciser la répartition des règlements entre l'entreprise attributaire (EUROVIA) et son cotraitant (JEAN-LEFEBVRE),

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1 : De signer un avenant n°1 au marché public de travaux de voirie portant sur l'aménagement d'un chaucidou entre Maule et Mareil-sur-Mauldre qui se terminera dans les mêmes conditions que le marché auquel il se rattache et selon les modalités financières suivantes :

Cet avenant a pour objet la répartition des règlements entre l'entreprise attributaire (EUROVIA) et son cotraitant (EIL).

Part	EUROVIA	JEAN LEFEBVRE IDF
H.T.	709 830,51 €	709 830,50 €
Tva 20,0 %	141 966,10 €	141 966,10 €
TTC	851 796,61 €	851 796,60 €

Article 2 : Ampliation de cette décision est faite à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et à Monsieur le Trésorier des Mureaux.

Fait à Feucherolles, le 12/06/2026

- Mise en ligne de l'acte le/...../2026
- Document rendu exécutoire le/...../2026

